RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40615
Numéro SIREN : 433 924 032
Nom ou dénomination : E.B.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt 5440

SANS VALEUR LÉGALE

Liasse 17 IS RN

GREFFE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 1, rue Jeanne d'Arc 62440 HARNES — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 3 3 9 2 4 0 3 2 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2016

GREFFE DU TRIBUNAL
- 2 AOUT 2017
DE COMMERCE D'ARRAS

POUR COPIE CONFORME

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 743	AG	4 418	1 325
	Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI		91 469
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	24 467	AQ	1 474	22 993
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	614 540	AS	454 446	160 094
	Autres immobilisations corporelles	AT	421 390	AU	361 601	59 789
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	10 000	BE		10 000
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 416	BI		8 416
	TOTAL (II)	BJ	1 176 025	BK	821 938	354 087
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 072	BM		18 072
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	24 372	BW		24 372
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 778 369	BY	26 853	1 751 516
	Autres créances (3)	BZ	710 024	CA		710 024
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	522 457	CG		522 457
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 734	CI		8 734
	TOTAL (III)	CJ	3 062 029	CK	26 853	3 035 176
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 238 054	1A	848 791	3 389 263

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	625 962
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 830
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 276 792
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 598
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	38 598
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 469 252
	Dettes fiscales et sociales	DY	590 977
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	13 644
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 073 873
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 389 263

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 073 873
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 479	FB		FC	1 479	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 973 817	FH		FI	5 973 817	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 975 296	FK		FL	5 975 296	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 862	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	63 461	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 047 640	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	744 516	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 631)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 520 872	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 681	
	Salaires et traitements *					FY	955 380	
	Charges sociales (10)					FZ	536 073	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	103 728	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	834	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 910 729	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	136 911	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 711	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	165	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 119	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	12 994	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	84	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	84	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 910	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	149 821	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 415
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 560
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 975
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	16 769
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 560
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	19 299
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	42 628
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(17 653)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 337
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 085 609
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 984 779
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	100 830

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	59 509
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 415
PRODUITS DE CESSION IMMO FINANCIERE		6 560
PENALITES/MARCHES	12 279	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 230	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

SAS EBTM

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2017
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTRAVENTIONS	260	
PROVISION	19 299	
VALEUR NETTE IMMO FINANCIERE CEDEE	6 560	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des crédits-bail)

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	96 494	KE		KF	1 919
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP	6 756	KQ		KR	17 711
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS	569 629	KT		KU	58 963
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	402 365	KZ		LA	11 424
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	7 840	LC		LD	3 855
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	986 590	LO		LP	91 953
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P	10 000	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	14 976	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	24 976	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 108 060	ØH		ØJ	93 872

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	1 200	LW	97 212	IX	97 212
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	24 467	MI	24 467
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	14 052	MK	614 540	ML	614 540
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	413 790	MR	413 790
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4 095	MT	7 600	MU	7 600
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	18 147	NH	1 060 397	NI	1 060 397
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	10 000	2D	10 000
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	6 560	2F	8 416	2G	8 416
		TOTAL IV	I3		NJ	6 560	NK	18 416	2H	18 416
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	25 907	ØL	1 176 025	ØM	1 176 025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	5 024	PF	593	PG	1 200	PH	4 418
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	623	PW	851	PX		PY	1 474
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	415 362	QA	53 136	QB	14 052	QC	454 446
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	311 278	QI	47 292	QJ		QK	358 570
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 270	QM	1 855	QN	4 095	QO	3 031
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	732 533	QV	103 134	QW	18 147	QX	817 520
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	737 557	ØP	103 728	ØQ	19 347	ØR	821 938

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-po-relles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW – NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	19 299	5W	19 299	5X		5Y	38 598
	TOTAL II	5Z	19 299	TV	19 299	TW		TX	38 598
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	29 971	6U	834	6V	3 952	6W	26 853
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	29 971	TY	834	TZ	3 952	UA	26 853
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	49 270	UB	20 133	UC	3 952	UD	65 451
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	834	UF	3 952		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ	19 299	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SAS EBTM

DGFiP N° 2056 2017
Extension 2

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION POUR RISQUES	19 299	19 299		38 598

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 416	UV		UW	8 416
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	120 269		120 269		
	Autres créances clients	UX	1 658 100		1 658 100		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 600		2 600		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	46 559		46 559		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	85 715		85 715		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 491		2 491		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	524 907		524 907		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	47 752		47 752		
	Charges constatées d'avance	VS	8 734		8 734		
	TOTAUX	VT	2 505 543	VU	2 497 127	VV	8 416
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 469 252		1 469 252		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 809		79 809		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	31 337		31 337		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	465 950		465 950		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 881		13 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 644		13 644		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 073 873	VZ	2 073 873		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐* | Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés							WA	100 830
		de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	7 976		WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 760		XE	11 736
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	23 409		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)	XX			XW	23 669
	Amendes et pénalités	WJ	260		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	31 337
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
		– imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme							WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
								TOTAL I	WR	167 572

II. DÉDUCTIONS

							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WU	2 971		
		– imposées au taux de 0 %							WV			
		– imposées au taux de 19 %							WH			
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WP			
		– imputées sur les déficits antérieurs							WW			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								XB			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								I6			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A						WZ			
									XA			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.								ZY			
	Majoration d'amortissement *								XD	3 064		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septie)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CIDR (Art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine TB (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1			XG	46 559		
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
								TOTAL II	XH	52 594		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XL	114 978
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	114 978 XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables - janvier 2017

Annexes 17

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 389 263,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 830,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement.

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 469

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	*91 469*		*91 469*	%
TOTAL	*91 469*		*91 469*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 176 025

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*96 494*	*1 919*	*1 200*	*97 212*
Immobilisations corporelles	*986 590*	*91 953*	*18 147*	*1 060 397*
Immobilisations financières	*24 976*		*6 560*	*18 416*
TOTAL	*1 108 060*	*93 872*	*25 907*	*1 176 025*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 821 938

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*5 024*	*593*	*1 200*	*4 418*
Immobilisations corporelles	*732 533*	*103 134*	*18 147*	*817 520*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*737 557*	*103 728*	*19 347*	*821 938*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, logiciels	*5 743*	*4 418*	*1 325*	*1 ans*
Fonds commercial	*91 469*	*0*	*91 469*	*Non amortiss.*
Installations gales, agencements	*24 467*	*1 474*	*22 993*	*8 ans*
Materiel et outillage	*614 540*	*454 446*	*160 094*	*de 2 à 10 ans*
Materiel de transport	*413 790*	*358 570*	*55 220*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*7 600*	*3 031*	*4 570*	*3 ans*
TOTAL	*1 157 609*	*821 938*	*335 671*	

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 2 505 543

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 416*		*8 416*
Actif circulant & charges d'avance	*2 497 127*	*2 497 127*	
TOTAL	*2 505 543*	*2 497 127*	*8 416*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 26 853

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*29 971*	*834*	*3 952*		*26 853*
Comptes financiers					
Total	*29 971*	*834*	*3 952*		*26 853*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 431 240

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*387 076*
Autres créances	*44 164*
Disponibilités	
TOTAL	*431 240*

3.6 - Charges constatées d'avance = 8 734

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*

4.2 - Provisions = 38 598

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*19 299*	*19 299*			*38 598*
TOTAL	*19 299*	*19 299*			*38 598*

4.3 - Etat des dettes = 2 073 873

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*1 469 252*	*1 469 252*		
Dettes fiscales & sociales	*590 977*	*590 977*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*13 644*	*13 644*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*2 073 873*	*2 073 873*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 70 079

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*42 432*
Dettes fiscales & sociales	*17 498*
Autres dettes	*10 150*
TOTAL	*70 079*

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 975 296

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*1 479*	*0,02 %*
Production de travaux	*5 931 524*	*99,27 %*
Produits des activités annexes	*42 293*	*0,71 %*
TOTAL	*5 975 296*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 31 337

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*136 911*		*136 911*
Résultat financier	*12 910*		*12 910*
Résultat exceptionnel	*-17 653*		*-17 653*
Participation des salariés			
TOTAL	*132 167*	*31 337*	*100 830*

5.3 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 431 240

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*387 076*
Clients - factures a etablir(4181000000)	*387 076*
Autres créances :	*44 164*
Fournisseurs/rabais, remises, ristournes a obtenir(4098000000)	*4 550*
Produits a recevoir(4687000000)	*39 614*
TOTAL	*431 240*

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 734

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	*8 734*
TOTAL	*8 734*

8.3 - Charges à payer = 70 079

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*42 432*
Fournisseurs/factures a recevoir(4081000000)	*42 432*
Dettes fiscales et sociales :	*17 498*
Organismes sociaux - charges a payer(4386000000)	*6 424*
Etat/autres charges a payer(4486000000)	*11 074*
Autres dettes :	*10 150*
Charges a payer(4686000000)	*1 207*
Clients - avoirs a etablir(4198000000)	*8 943*
TOTAL	*70 079*

ADVISO GROUP
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

31, Grand Place
62 120 AIRE SUR LA LYS

EBTM SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
EBTM SAS
1, Rue Jeanne d'Arc
62 440 HARNES
Ce rapport contient 3 pages

ADVISO GROUP
Société de Commissariat aux comptes

EBTM SAS

Siège social : 1, Rue Jeanne d'Arc
Capital social : €. 500 000
N° SIRET : 433 924 032 00017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EBTM SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

ADVISO GROUP
Société de Commissariat aux Comptes

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aire sur la Lys, le 8 juin 2017,

Arnaud CAUËT
Commissaire aux comptes
Associé de « ADVISO GROUP »



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 1, rue Jeanne d'Arc 62440 HARNES — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 43392403200017 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 743	AG 4 418	1 325
	Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI	91 469
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	24 467	AQ 1 474	22 993
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	614 540	AS 454 446	160 094
	Autres immobilisations corporelles	AT	421 390	AU 361 601	59 789
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	10 000	BE	10 000
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	8 416	BI	8 416
	TOTAL (II)	BJ	1 176 025	BK 821 938	354 087
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 072	BM	18 072
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	24 372	BW	24 372
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 778 369	BY 26 853	1 751 516
	Autres créances (3)	BZ	710 024	CA	710 024
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	522 457	CG	522 457
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 734	CI	8 734
	TOTAL (III)	CJ	3 062 029	CK 26 853	3 035 176
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 238 054	1A 848 791	3 389 263

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	625 962
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 830
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 276 792
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 598
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	38 598
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 469 252
	Dettes fiscales et sociales	DY	590 977
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	13 644
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 073 873
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 389 263

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 073 873
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ~~SAS EBTM~~ Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 479	FB		FC	1 479	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 973 817	FH		FI	5 973 817	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 975 296	FK		FL	5 975 296	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 862	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	63 461	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	6 047 640	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	744 516	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 631)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 520 872	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 681	
	Salaires et traitements *					FY	955 380	
	Charges sociales (10)					FZ	536 073	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	103 728	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	834	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 277	
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	5 910 729	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	136 911	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 711	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	165	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 119	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	12 994	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	84	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	84	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	12 910	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	149 821	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2053-SD 2017

SAS EBTM

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS		HA	18 415
		HB	6 560
		HC	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	24 975
CHARGES EXCEPTIONNELLES	*bis*	HE	16 769
		HF	6 560
	ter	HG	19 299
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	42 628
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(17 653)
	(IX)	HJ	
	(X)	HK	31 337
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 085 609
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 984 779
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	100 830
RENVOIS		HO	
		HY	
		1G	
		HP	
		HQ	
		1H	
		1J	
		1K	
bis	*bis*	HX	
ter		RC	
		RD	
		A1	59 509
		A2	
		A3	
		A4	
	A6	A9	

AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 415
PRODUITS DE CESSION IMMO FINANCIERE		6 560
PENALITES/MARCHES	12 279	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 230	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Annexes 17

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 389 263,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 830,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 469

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	*91 469*		*91 469*	%
TOTAL	*91 469*		*91 469*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 176 025

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*96 494*	*1 919*	*1 200*	*97 212*
Immobilisations corporelles	*986 590*	*91 953*	*18 147*	*1 060 397*
Immobilisations financières	*24 976*		*6 560*	*18 416*
TOTAL	*1 108 060*	*93 872*	*25 907*	*1 176 025*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 821 938

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*5 024*	*593*	*1 200*	*4 418*
Immobilisations corporelles	*732 533*	*103 134*	*18 147*	*817 520*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*737 557*	*103 728*	*19 347*	*821 938*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, logiciels	*5 743*	*4 418*	*1 325*	*1 ans*
Fonds commercial	*91 469*	*0*	*91 469*	*Non amortiss.*
Installations gales, agencements	*24 467*	*1 474*	*22 993*	*8 ans*
Materiel et outillage	*614 540*	*454 446*	*160 094*	*de 2 à 10 ans*
Materiel de transport	*413 790*	*358 570*	*55 220*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*7 600*	*3 031*	*4 570*	*3 ans*
TOTAL	*1 157 609*	*821 938*	*335 671*	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 2 505 543

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 416*		*8 416*
Actif circulant & charges d'avance	*2 497 127*	*2 497 127*	
TOTAL	*2 505 543*	*2 497 127*	*8 416*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 26 853

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	*29 971*	*834*	*3 952*		*26 853*
Total	*29 971*	*834*	*3 952*		*26 853*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 431 240

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*387 076*
Autres créances	*44 164*
Disponibilités	
TOTAL	*431 240*

3.6 - Charges constatées d'avance = 8 734

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*

4.2 - Provisions = 38 598

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*19 299*	*19 299*			*38 598*
TOTAL	*19 299*	*19 299*			*38 598*

4.3 - Etat des dettes = 2 073 873

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*1 469 252*	*1 469 252*		
Dettes fiscales & sociales	*590 977*	*590 977*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*13 644*	*13 644*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*2 073 873*	*2 073 873*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 70 079

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*42 432*
Dettes fiscales & sociales	*17 498*
Autres dettes	*10 150*
TOTAL	*70 079*

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 975 296

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*1 479*	*0,02 %*
Production de travaux	*5 931 524*	*99,27 %*
Produits des activités annexes	*42 293*	*0,71 %*
TOTAL	*5 975 296*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 31 337

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*136 911*		*136 911*
Résultat financier	*12 910*		*12 910*
Résultat exceptionnel	*-17 653*		*-17 653*
Participation des salariés			
TOTAL	*132 167*	*31 337*	*100 830*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 431 240

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*387 076*
Clients - factures a etablir(4181000000)	*387 076*
Autres créances :	*44 164*
Fournisseurs/rabais, remises, ristournes a obtenir(4098000000)	*4 550*
Produits a recevoir(4687000000)	*39 614*
TOTAL	*431 240*

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 734

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	*8 734*
TOTAL	*8 734*

8.3 - Charges à payer = 70 079

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*42 432*
Fournisseurs/factures a recevoir(4081000000)	*42 432*
Dettes fiscales et sociales :	*17 498*
Organismes sociaux - charges a payer(4386000000)	*6 424*
Etat/autres charges a payer(4486000000)	*11 074*
Autres dettes :	*10 150*
Charges a payer(4686000000)	*1 207*
Clients - avoirs a etablir(4198000000)	*8 943*
TOTAL	*70 079*

VISA POUR AUTHENTIFICATION

E.B.T.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : 1 Avenue Jeanne d'Arc
62.440 HARNES
433.924.032 RCS ARRAS

GREFFE

PROCES-VERBAL DE DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

Exercice clos le 31 décembre 2016

Affectation des résultats

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 108.436 euros en totalité au compte autres réserves.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

